

COMPTE RENDU de la séance du **CONSEIL MUNICIPAL**

du 24 juin 2021

Le 24 juin 2021 à 20H30, le Conseil Municipal de LA MAXE s'est réuni à la mairie suivant convocation du 18 juin 2021 sous la présidence de Bertrand DUVAL, Maire.

Etaient présents :

Monsieur PERNET Thierry, 1^{er} Adjoint au Maire
Monsieur BUR Jean-Marc, 2^{ème} Adjoint au Maire
Monsieur DUVAL Jacques, 4^{ème} Adjoint au Maire

Monsieur ALLAIN Jean-Yves, Monsieur CONTANT David, Madame DEBLAY DAVOISE Audrey, Madame HENOT Valérie, Madame LAPAQUE Celine, Monsieur PEGORARO Nicolas, Madame POINSIGNON Magali, Monsieur THISSELIN Vincent, Madame THOMAS Sandrine, conseillers municipaux.

Absents avec excuse : Madame WALLERICH Patricia, 3^{ème} Adjointe au Maire, Madame RAVARD Caroline

Absents sans excuse : ./.

1) ACQUISITION D'UN ECRAN NUMERIQUE POUR L'ECOLE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant le plan de relance dans le cadre de la continuité pédagogique relatif au projet socle numérique dans les écoles élémentaires auquel la commune a adhéré par délibération du 25.03.2021,
- Vu l'exposé de M. DUVAL Bertrand, Maire sur le projet de l'école numérique,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'acquérir à la société SIE sise à METZ un écran numérique interactif pour l'école pour un montant de 3734.00 € HT et donne mandat à Monsieur le Maire pour engager et mandater la dépense sur l'opération correspondante.

2) CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FEDERATION DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE MOSELLE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant la nécessité de surveillance de la salubrité publique sur la commune de LA MAXE,
- Vu le projet de convention présenté par M. BUR Jean- Marc, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser M. le MAIRE à signer la convention de partenariat avec la fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de moselle sise à METZ MAGNY dont l'objet est d'assurer la mission de surveillance du domaine public et privé de la commune de LA MAXE par la verbalisation des dépôts d'ordures et par laquelle la commune s'engage à verser à ladite fédération une participation annuelle de 150 €.

3) RAPPORT EAU 2020

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu la loi sur l'eau et les textes subséquents pris pour son application,
- Vu le rapport EAU au titre de l'année 2020 de la régie de l'eau de METZ METROPOLE présenté par M. BUR Jean-Marc, Adjoint au Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris acte du rapport sur le prix et la qualité de l'eau potable 2020 de la Régie eau de Metz Métropole.

4) MODIFICATION STATUTAIRE DE METZ METROPOLE

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 10 mai 2021 approuvant la modification des statuts de Metz Métropole afin de tenir compte :
 - du changement de dénomination de Metz Métropole en EUROMETROPOLE de Metz,
 - de la gestion par Metz Métropole, à l'intérieur de son périmètre, en lieu et place du département de la Moselle, des routes classées dans le domaine public routier départemental, ainsi que de leurs dépendances et accessoires, dont le transfert interviendra au 1^{er} juin 2021, sous réserve de la prise de l'arrêté préfectoral emportant le transfert des servitudes, droits et obligations correspondants ainsi que le classement des routes transférées dans le domaine public de la Métropole,
- VU la notification par courrier de Monsieur le Président de Metz Métropole en date du 26 mai 2021,
- CONSIDERANT que cette modification statutaire est subordonnée à l'accord du Conseil Municipal,
- Après avoir entendu M. DUVAL Bertrand, Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de Metz Métropole.

A LA MAXE, le 29 juin 2021

LE MAIRE

Bertrand DUVAL

CLOTURE DE SEANCE

	LISTE DES DELIBERATIONS
N°	OBJET
1	ACQUISITION D'UN ECRAN NUMERIQUE POUR L'ECOLE
2	CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FEDERATION DE PECHE ET DE PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE MOSELLE
3	RAPPORT EAU 2020 DE LA REGIE EAU DE METZ METROPOLE
4	MODIFICATION STATUTAIRE DE METZ METROPOLE

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS			SIGNATURE
DUVAL	Bertrand	Maire	
PERNET	Thierry	1er Adjoint	
BUR	Jean-Marc	2 ^{ème} Adjoint	
DUVAL	Jacques	4 ^{ème} Adjoint	
ALLAIN	Jean-Yves	Conseiller	
CONTANT	David	Conseiller	
DEBLAY DAVOISE	Audrey	Conseillère	
HENOT	Valérie	Conseillère	
LAPAQUE	Celine	Conseillère	
PEGORARO	Nicolas	Conseiller	
POINSIGNON	Magali	Conseillère	
THISSELIN	Vincent	Conseiller	
THOMAS	Sandrine	Conseillère	